

*Questions orales*

Quelles mesures de rechange le ministre a-t-il prévu prendre pour atteindre les objectifs de réduction du déficit qu'il s'est fixé si les taux d'intérêt continuent à grimper?

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)):** Monsieur le Président, en fait, les hypothèses sur lesquelles le député fonde sa question sont inexactes. Nous n'avons pas présumé que les recettes augmenteraient normalement de 8 p. 100. Comme on l'a expliqué, il y a eu un certain nombre d'éléments isolés ou uniques qui ont fait diminuer les recettes de cette année, mais qui ne se reproduiront pas. Donc, on prévoit que les recettes devraient représenter à peu près 17 p. 100 du PIB, ce qui est la norme au Canada.

De même, les taux d'intérêt utilisés dans notre budget sont actuellement plus élevés que les taux en vigueur ou prévus.

• (1440)

**M. Jim Silye (Calgary-Centre):** Monsieur le Président, peut-être devrai-je vérifier certains chiffres.

Le ministre a vu que les taux d'intérêt commençaient à grimper aux États-Unis. En fait, il s'est dit dernièrement que les taux d'intérêt au Canada pourraient bientôt être inférieurs à ceux des États-Unis. Si le ministre pense que les taux d'intérêt peuvent demeurer stables au Canada, alors qu'ils sont en train d'augmenter aux États-Unis, aurait-il l'amabilité de nous dire quand, à son avis, les taux d'intérêt aux États-Unis vont dépasser les taux d'intérêt au Canada?

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)):** Monsieur le Président, je voudrais d'abord dire, en réponse à la première question, que je peux comprendre la confusion au sujet des chiffres. Le député de l'opposition n'est pas la première personne à avoir ce problème. C'est très compréhensible.

Pour ce qui est de la deuxième question, le député me demande de réfléchir encore une fois à la question des taux d'intérêt. Le premier ministre m'a fait remarquer que ce n'était pas une très bonne idée pour un ministre des Finances de réfléchir à cette question. La seule chose que je puisse lui dire, c'est que j'aurais bien voulu qu'il m'ait donné son avis plus tôt.

**Le Président:** Je sais que le ministre des Finances s'adresse à moi, mais il est tourné de l'autre côté.

\* \* \*

[Français]

## LE COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DE SAINT-JEAN

**M. Claude Bachand (Saint-Jean):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale.

Le gouvernement justifie officiellement la fermeture du Collège militaire de Saint-Jean par la nécessité de faire des économies. Pourtant, le coût total de l'enseignement par étudiant est beaucoup plus élevé à Kingston comparativement à Saint-Jean, soit plus de 71 000 \$ à Kingston et 58 000 \$ à Saint-Jean.

Puisque le ministre est si sûr de sa bonne décision, peut-il nous dire précisément de quel ordre sont les économies réalisées par la fermeture du Collège militaire de Saint-Jean, en tenant compte des coûts reliés à la relocalisation et à la nécessité de nouvelles installations à Kingston?

[Traduction]

**L'hon. David Michael Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants):** Monsieur le Président, j'ai dit hier au collègue du député que je pourrais répondre à toutes ces questions mardi prochain, quand je témoignerai devant le comité permanent chargé d'examiner le Budget des dépenses. J'aurai toute l'information pertinente et à jour à ce moment-là.

Il n'est donc pas nécessaire d'empiéter sur le temps de la période des questions pour discuter de ces chiffres. Le député pourra avoir tous les renseignements qu'il désire. Notre position sera documentée. Si les députés le veulent, je mettrai à leur disposition le rapport de l'enquête que le ministre précédent avait commandée, et dont on a discuté il y a quelques semaines. Ils pourront le lire en fin de semaine. Je suis sûr qu'ils n'auront plus de questions à poser, mercredi prochain, sur le Collège militaire de Saint-Jean.

[Français]

**M. Claude Bachand (Saint-Jean):** Monsieur le Président, le ministre peut-il avoir l'honnêteté minimale de reconnaître que la décision, prise à la toute dernière minute. . .

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** À l'ordre, s'il vous plaît! Nul député ne peut prêter des intentions à un autre député ou ministre en employant ce genre d'expression. L'honorable député pourrait peut-être reformuler sa question.

**M. Bachand:** Le ministre peut-il avoir l'amabilité de reconnaître que la décision, prise à la dernière minute, de fermer le Collège militaire de Saint-Jean est une décision purement politique pour faire avaler la fermeture des bases ailleurs au Canada?

[Traduction]

**L'hon. David Michael Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants):** Monsieur le Président, nous n'avons pas pris cette décision à la dernière minute. Cette question figurait déjà dans la première proposition de coupures en matière de défense. Comme beaucoup d'autres, j'étais contre, et le premier ministre aussi. Nous aurions aimé pouvoir nous en tirer sans fermer ce collège. Cependant, sur le plan budgétaire, il nous a semblé, selon les analyses de rentabilisation, que la meilleure chose à faire était de concentrer les activités au collège de Kingston, si nous voulions respecter les engagements du livre rouge.

Nous avons tenté d'éviter d'en arriver à cela mais, en dernière analyse, nous en sommes venus à la conclusion que c'était la seule décision sage que nous pouvions prendre pour épargner l'argent des contribuables—non pas seulement celui des contribuables des autres provinces, mais aussi celui de ceux du Québec.